

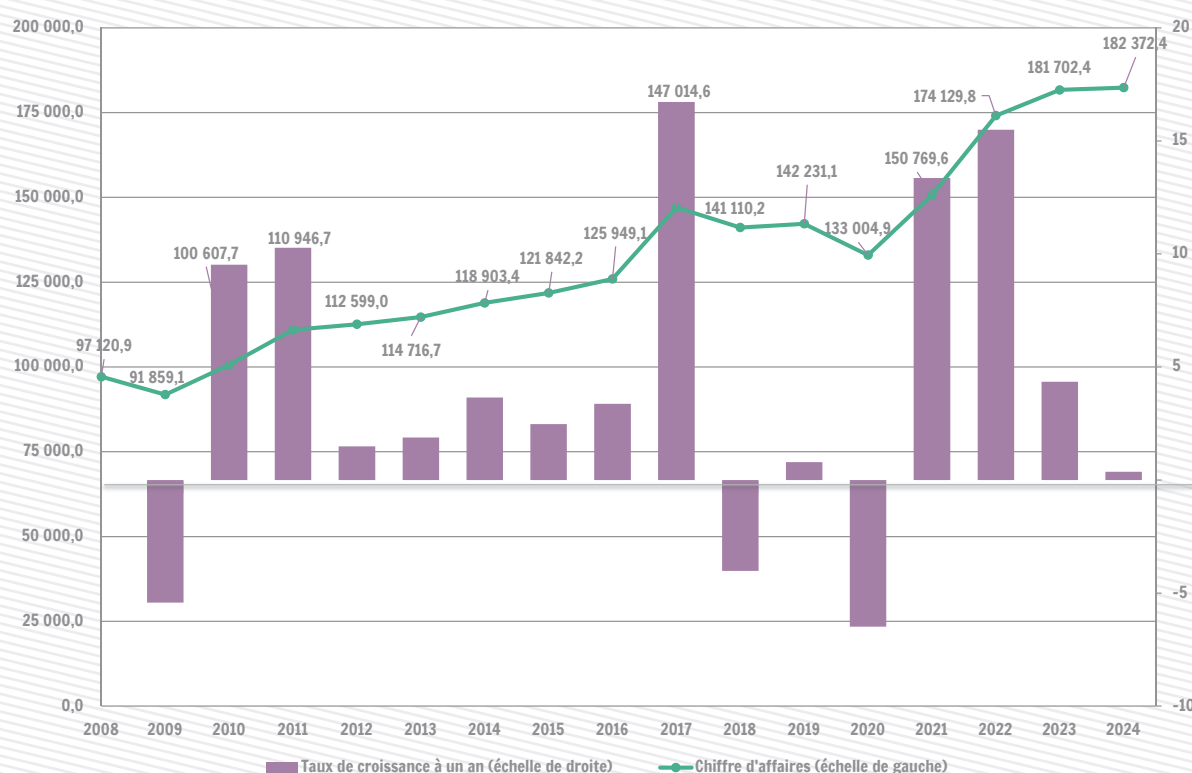
# Chiffre d'affaires

## des PME wallonnes assujetties à la TVA

# +0,4 %

En Wallonie, le chiffre d'affaires des PME a crû de 0,4 % entre 2023 et 2024

Évolution du chiffre d'affaires en million d'euros des PME et variation annuelle en % (2008-2024)



Sources : Statbel ; Calculs : IWEPS

En moyenne, sur l'année 2024, les PME wallonnes ont généré un chiffre d'affaires total de 182 372,4 millions d'euros. Cela représente une augmentation de +75,0 % du chiffre d'affaires généré par les entreprises (unités légales) dont le siège social se trouve en Wallonie (243 213,8 millions d'euros). Bien que la croissance du chiffre d'affaires ait fortement ralenti par rapport à l'année précédente, le chiffre d'affaires a continué à croître entre 2023 et 2024, avec une hausse de +0,4 %.

Ce chiffre est fortement inférieur à la moyenne annuelle de +4,0 % observée sur la période 2008-2024.

# Chiffre d'affaires

## des PME wallonnes assujetties à la TVA

### Chiffre d'affaires des entreprises en Wallonie - 2024

|               | Chiffre d'affaires<br>(en million euros) | Part en % du total |
|---------------|------------------------------------------|--------------------|
| Micros        | 92 740,7                                 | 38,0               |
| Petites       | 48 911,0                                 | 20,0               |
| Moyennes      | 40 050,7                                 | 16,4               |
| Grandes       | 62 596,2                                 | 25,6               |
| Total général | 244 298,6                                | 100                |

En 2024, les micro-entreprises (moins de 10 salariés) ont généré à elles seules 93 099,0 millions d'euros, soit 38,3 % du chiffre d'affaires total généré par les entreprises wallonnes assujetties à la TVA.

Les petites entreprises (de 10 à 49 salariés) créaient 50 248,4 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit 20,7 % du total.

Les moyennes entreprises (de 50 à 249 salariés) représentaient pour leur part 16,0 % du chiffre d'affaires total, soit 39 025,1 millions d'euros.

En comparaison, les grandes entreprises totalisent 25,0 % du chiffre d'affaires total généré par les entreprises wallonnes.

Sources : Direction générale Statistique - Statbel ;  
Calculs : IWEPS

## Définitions et source

Les données sont issues des statistiques des assujettis à la TVA. Cette statistique comprend les unités légales enregistrées à la Banque carrefour des Entreprises pour lesquelles l'administration de la TVA a confirmé qu'elles étaient reconnues comme ayant la qualité d'assujetti. Une unité légale est une entité juridique de droit privé ou public. Cette entité peut être une personne physique (un indépendant) ou personne.

Elles sont répertoriées au 31 décembre de l'année. La répartition régionale est établie selon le lieu où se situe le siège social de la personne morale ou le domicile de la personne physique. La taille est définie selon les critères suivants : est considérée comme une PME toute unité légale qui a un emploi inférieur ou égal à 250 personnes.

La notion de chiffre d'affaires est celle estimée par Statbel. Ce chiffre d'affaires correspond au meilleur chiffre que l'on puisse trouver dans les différentes bases de données reprenant une valeur pour le chiffre d'affaires. Il est exprimé en millions d'euros.

## Pertinence et limites

Les chiffres fournis pour le nombre d'unités légales se basent sur la situation au 31 décembre de chaque année. Le comptage reprend le nombre d'assujettissements, de radiations et d'assujettis actifs à la TVA, basé sur le répertoire d'entreprises DBRIS de Statbel.

En ce qui concerne le chiffre d'affaires, il s'agit du chiffre d'affaires à prix courant. Il s'agit du chiffre d'affaires au siège social des assujettis TVA et ce tant pour le secteur privé que le secteur public.